

# Responsabil'IT

Le rapport RSE 2025 du groupe VFLIT



Vous  
faciliter  
l'IT  
VFLIT.fr

# Sommaire

**p.3 ▶ LE GROUPE VFLIT**

**p.7 ▶ NOS ENGAGEMENTS**

Consommation et production responsables p.8

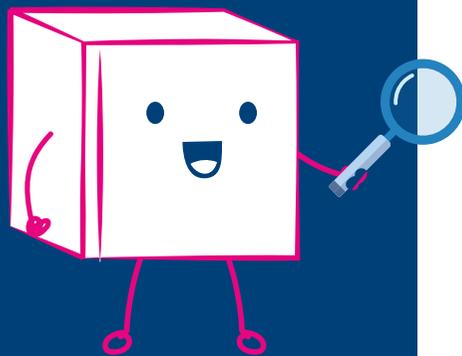
Partenariats pour la réalisation des objectifs p.15

Mesures relatives à la lutte  
contre les changements climatiques p.20

Bonne santé et bien-être p.29

**p.35**

**ANNEXES**



# Le groupe UFLIT

# 01

## 5 MÉTIERS



Cybersécurité



Infogérance  
& Cloud



Télécoms



Applications  
de gestion



Sûreté

## 219 COLLABORATEURS

- 40 commerciaux
- 114 techniciens
- 21 bureaux d'études et consultants

## 33 M€ de chiffre d'affaires

### 4 régions couvertes

Normandie, Bretagne, Pays de la Loire,  
Centre Val de Loire

### + 2 départements

Charente-Maritime, Nièvre



# Un Groupe, 4 sociétés



*Un partenaire IT global,  
proposant une offre de services  
complète, nous permet de répondre  
d'une seule voix aux besoins  
de tous les professionnels  
et de toutes les organisations.*

*Dave LECOMTE, Président Directeur Général*



**RESTRUCTURATION DU GROUPE AUTOUR DE 4 ENTITÉS  
ORGANISÉES PAR MÉTIER.**



**VFLIT Infogérance**  
(OMR / DACTYL)



**VFLIT Télécoms**  
(CTV)

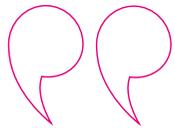


**VFLIT Gestion**  
(MEDIS / DACTYL)



**VFLIT Sûreté**  
(CTV / SIREN /  
ESPACE COM)

# Une gouvernance responsable et des équipes engagées



*Concilier exigences  
de performance*

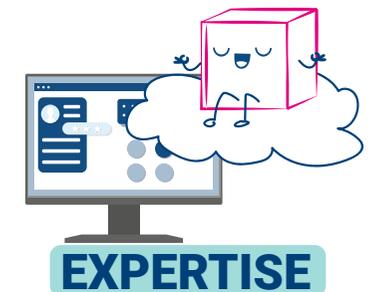
*dans l'IT et pratiques responsables,  
tel est le sens de notre projet RSE.*

*Ce nouveau rapport RSE vise à rendre  
compte de notre politique volontariste  
pour une approche responsable de l'IT.*

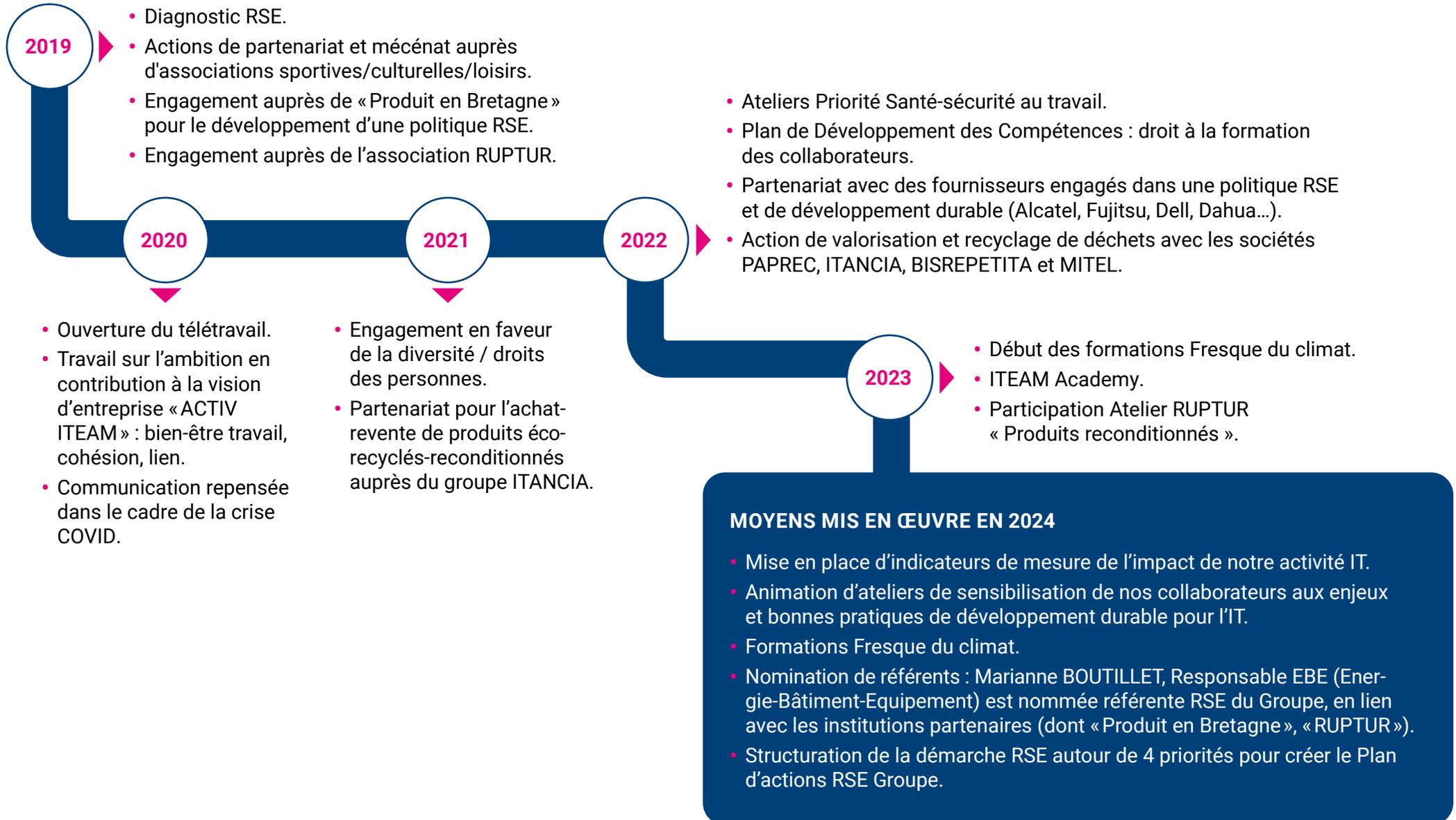
*Nous remercions nos équipes  
pour leur engagement et leurs actions  
en faveur d'une IT plus éthique.*

La Direction du Groupe VFLIT

## LES VALEURS DU GROUPE



# Faits marquants RSE



# Nos engagements

02

## NOS PRINCIPAUX ENGAGEMENTS POUR 2025

-  Formations « Fresque du numérique »
-  Élaboration de notre Bilan carbone avec une trajectoire carbone à -30% d'ici 2030

## NOTRE AMBITION

**Prioriser 4 des objectifs de l'Agenda 2030**  
adopté par les états membres de l'ONU en 2015



## Enjeu

Mettre en place une ligne de conduite RSE sur l'ensemble de nos services et activités.

## Ambition 2024

- ☁ Prolonger la durée de vie des équipements.
- ☁ Proposer des équipements moins consommateurs à nos clients.
- ☁ Faire de l'optimisation foncière des bâtiments.
- ☁ Verdir la flotte automobile.

# 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



# Nos objectifs chiffrés



## FRESQUE DU CLIMAT

### Objectif 2025

**100%** des collaborateurs VFLIT sensibilisés à la Fresque du Climat.

En 2024, 85 collaborateurs formés



## FRESQUE DU NUMÉRIQUE

### Objectif 2026

**100%** des collaborateurs VFLIT sensibilisés à la Fresque du Numérique.



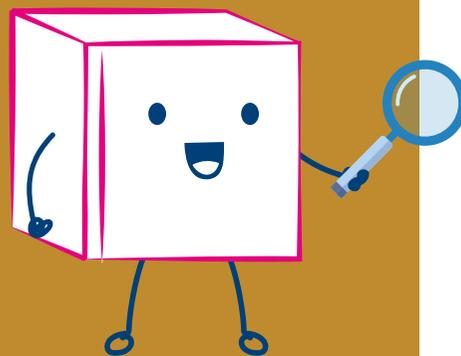
## PRODUITS RECONDITIONNÉS

### Objectif 2025

**100%** des mobiles des collaborateurs VFLIT sont reconditionnés.

### Objectif 2030

Augmenter la part d'achat-revente de produits éco-recyclés ou reconditionnés avec Itancia et l'offre Bee Leasing.



# Nos engagements en interne

 Rejoindre VFLIT, c'est intégrer bien plus qu'une entreprise : c'est faire partie d'une grande famille. Grâce au programme Tremplin, j'ai pu monter en compétences rapidement et évoluer dans un environnement où l'esprit d'équipe est une véritable force. La collaboration entre les équipes techniques et commerciales est fluide, avec un objectif commun : offrir la meilleure satisfaction client. Dès mes débuts, mon mentor Vincent m'a accompagné et soutenu, me permettant de progresser. Aujourd'hui, grâce à cet accompagnement, je suis pleinement autonome et prêt à relever de nouveaux défis.

*Julien MORIN, membre du programme Tremplin*



**Intégration d'un chapitre RSE** sur l'intranet (consultable en ligne : pages sur l'intranet).



**Élaboration de la charte RSE 2025** sur les données 2024 (consultable en ligne : pages sur l'intranet).



**Programme de communication** sur les réseaux sociaux.



**École CYBER : Cyber Univers'IT** : participation en tant qu'entreprise du numérique pour accueillir des étudiants de l'école CYBER en alternance.



## ZOOM SUR...

### LE PROGRAMME TREMPLIN

**Valorisation de l'alternance au sein du groupe VFLIT. Ce programme a été mis en place dans les services commerciaux.**

Ce projet a pour but d'accompagner la montée en compétences progressive de jeunes (diplômés ou non) vers un profil d'ingénieurs commerciaux. Les premières années de ce programme d'une durée de 3 à 5 ans sont menées en collaboration avec un salarié expérimenté dans un schéma de mentorat.

- Des évolutions de carrière définies dès le début du programme
- Un accompagnement par un mentor tout au long du parcours
- Une formation complète et sur mesure en CDI
- Devenir ingénieur.e commercial.e sous 3 à 5 ans

# Nos engagements auprès de nos fournisseurs, clients

La société établit notamment des **procédures visant à assurer le respect de l'égalité de traitement entre les fournisseurs** et s'assure que les décisions d'achat reposent sur une évaluation objective et comparative de l'intégrité et de la fiabilité des fournisseurs.

*Les relations de confiance établies avec les fournisseurs évitent ainsi tout retard de règlement.*

## Critères fondamentaux de toutes les décisions d'achat



PRIX



PERFORMANCE



QUALITÉ



DÉLAIS DE LIVRAISON

## Bonnes pratiques des affaires



Élaboration de notre « Politique éthique des affaires » en annexe

# Sensibiliser et impliquer les collaborateurs

Chez VFLIT, les équipes se mobilisent lors de challenges personnels ou bien au cours de manifestations organisées par l'entreprise. Les collaborateurs ont notamment la possibilité de s'inscrire à des ateliers de réflexion basés chacun sur l'un des 4 objectifs prioritaires.

## À l'initiative des collaborateurs



- En avril 2024, 85 collaborateurs VFLIT ont été formés à la Fresque du climat, pour **comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques.**



- Des ateliers proposés en 2025 aux collaborateurs pour comprendre en équipe et de manière ludique **les enjeux environnementaux du numérique.**



EUROP. RAID

- VFLIT soutient le challenge Europ'Raid, un parcours de plus de 8000 km dans 20 pays en 22 jours, pour apporter 70 kg de **matériel scolaire ou sportif à des écoles et associations.**



- Fichier partagé sur Extranet de **co-voiturage entre agences, trajets domicile-travail.**

# Les ateliers

## Ruptur

Le groupe VFLIT est membre de l'association Ruptur depuis la fin de l'année 2022.

Retour avec Jean-Emmanuel Urien, Directeur Général du Groupe, sur les thématiques abordées et les projets mis en place.



*Le matériel reconditionné représente un levier clé pour faire baisser l'empreinte environnementale du secteur numérique.*

**Quelles sont les interactions entre les entreprises au sein de l'association ?**

**VFLIT participe au projet de modèle « déchets-ressources » en Zones d'Activités** initié par RUPTUR. L'association identifie, qualifie et met en relation les entreprises voisines qui ont des matériaux réemployables avec celles qui en ont besoin. VFLIT a commencé à s'inscrire dans ce projet en fournissant à une société de La Roche-sur-Yon des coussins d'air auparavant percés et jetés. **Nous participons également au « Mercato du Carton »**, programme RUPTUR de réemploi entre entreprises voisines.

**Êtes-vous engagé sur une thématique en particulier ?**

**VFLIT participe au groupe de travail pour développer l'équipement informatique reconditionné.** En effet, le matériel reconditionné (ordinateurs, smartphones, imprimantes et périphériques) a aujourd'hui une pénétration très faible dans l'équipement des entreprises comme des collectivités, alors qu'il représente un levier clé pour faire baisser l'empreinte environnementale du secteur numérique. Nous travaillons donc avec les membres du groupe sur les solutions à mettre en place pour lever les freins, **permettre l'action concrète et donc la diffusion du matériel reconditionné.** Il est ouvert sur demande aux adhérents gérant des parcs informatiques, experts du reconditionnement ou apporteurs de solutions numériques.



## ZOOM SUR...

**ruptur**  
Devenez acteur  
d'une économie créative,  
environnementale et inclusive

Ruptur a la volonté de construire avec des acteurs du privé-public-population, une économie créative, environnementale et inclusive, pour l'avenir de nos enfants.

**180**  
adhérents



# S'engager en faveur des produits reconditionnés

VFLIT contribue à la réduction des gaz à effet de serre en privilégiant l'utilisation de mobiles reconditionnés en partenariat avec Cadaoz et Largo. Le Groupe intensifie ses démarches pour augmenter les volumes de produits éco-recyclés avec son partenaire Itancia.



Avec sa gamme Bee (Bonne pratique Écoresponsable et Économique), le Groupe VFLIT développe une offre de services IT étudiés et reconnus pour leurs dimensions écoresponsable et économique. L'offre Bee Leasing se distingue par une approche innovante du leasing, offrant aux organisations des solutions économiques, flexibles et responsables pour leur matériel IT.

## L'OFFRE BEE LEASING

### Le principe

- Offrir aux entreprises la location sur 2, 3, 4 ou 5 ans pour leur matériel IT. Elles bénéficient ainsi d'un parc toujours performant.
- À l'issue de la période d'utilisation, le matériel IT est reconditionné localement.

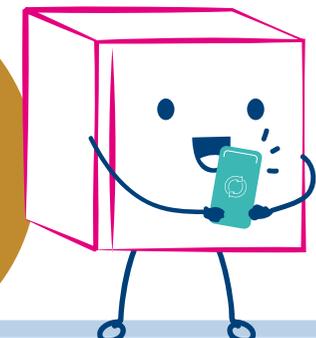
### Les bénéfices

- Contribution à la réduction de l'empreinte carbone.
- Elaboration d'un certificat d'allègement carbone, attestant de son engagement environnemental.
- Si les équipements ne sont pas reconditionnables, ils sont alors recyclés aux normes DEEE, toujours localement.



**8194 kg**

de CO<sub>2</sub> économisés pour le groupe VFLIT de janvier à juin 2024 grâce à l'achat de 179 produits reconditionnés



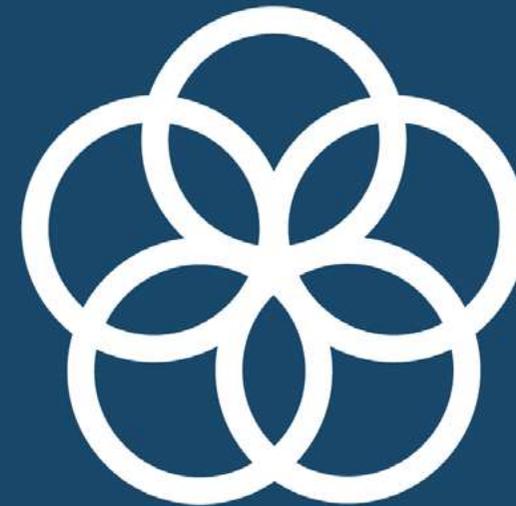
## Enjeu

Mettre en place  
des partenariats durables  
en local pour atteindre  
des objectifs communs

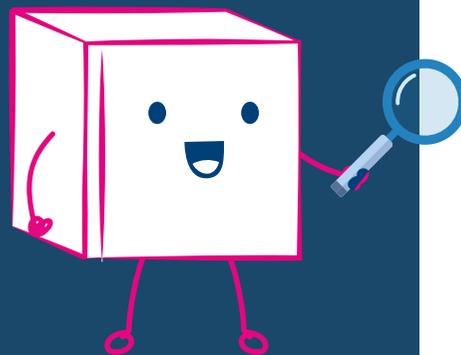
## Ambition 2024

- ☁ Soutenir les associations œuvrant pour le développement durable des territoires par un mécénat concerté.
- ☁ Agir en soutien de l'éducation, de l'emploi local, dans la diversité (handicap, mixité, jeunes, seniors...).

# 17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



# Nos objectifs chiffrés



## SOUTENIR LES ASSOCIATIONS ŒUVRANT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

### Objectif 2025

**+5%** d'associations soutenues vs 2024.

**Sponsoring et mécénat 2024** : 27 associations Sport, Santé, Culture, Environnement en 2024 (+5% vs 2023).

### Objectif 2025

Continuer notre adhésion (depuis 2019)  
auprès de « Produit en Bretagne ».



## AGIR EN SOUTIEN DE L'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI DANS LA DIVERSITÉ (handicap, mixité, jeunes, seniors...)

### Objectif 2025

**+3%** d'alternants et de stagiaires vs 2024.

# Soutenir les associations par un mécénat concerté

Le groupe VFLIT, en tant que mécène, soutient les associations culturelles, sportives, caritatives, ou œuvrant pour le développement durable de nos territoires.



## Culture



FONDALOR  
LES CITOYENNES DE LA DÉCOUVERTE

RDV DE  
L'ERDRE

Festival de  
Poupet

Pré en  
BuLLeS  
Festival BD à Bédée

COCORICO  
ELECTRO

TUDUAL  
HERVIEUX  
Festival d'été de - 19h00

## Santé



OCTOBRE  
ROSE

AMS  
50

## Sport



TRIATHLON  
ATLANTIQUE  
CARQUEFOU

BRETAGNE  
VERDES  
MVBC  
BASKET CLUB

VCS

ASTT  
Lege

REMPARTS

TRIVELOCE  
SAINT SEBASTIEN

LES  
PONS  
FOOTBALL  
L'ESPRIT CLUB

AC  
ROYAL-CHATELON  
FORMATION

MSF

SCD

TEN  
NIS

FCFV  
Football Club Citoyen de Fougères

TANGO  
BOURGES BASKET

USOP  
Le Bouldier  
de Ligué

LIGUE  
BRETAGNE  
FFHÄNDBÄLL

CEP LORIENT

PAOTRE  
DISPORT  
1912

## Environnement



Bretagne Vivante  
Une voix pour la nature.

ruptur  
Devenir acteur  
d'une économie créative,  
environnementale et inclusive!

# Soutenir les associations par un mécénat concerté

Créé et piloté par des chefs  
d'entreprises bretonnes, désireux  
de travailler pour l'emploi  
en Bretagne.



**+ de 470** entreprises  
qui s'engagent pour  
un développement  
territorial durable.

## Engagement statutaire de VFLIT Infogérance et de VFLIT Télécoms auprès de « Produit en Bretagne » pour le développement d'une politique RSE

- ☁ **Adhésion** en 2019, 2021, 2022, 2023, 2024
- ☁ Pour l'Assemblée Générale des 30 ans en février 2023, **organisation d'un table ronde autour d'un expert en cybersécurité** pour répondre aux préoccupations des adhérents.
- ☁ **Participation aux évènements départementaux** et animation via des webinaires ou présentations (ex : webinaire Cybersécurité dans le 44).
- ☁ Participation d'une équipe au **Trophée de la Récré des Trois Curés** et aux jeux en ligne en fin d'année.
- ☁ **Rédaction d'un bilan RSE annuel**

➤ Bilan 2024 en annexe.



# Agir en soutien de l'éducation et de l'emploi dans la diversité

(handicap, mixité, jeunes, seniors...)

La phrase suivante est mentionnée  
dans l'intégralité de nos offres d'emploi :

*« Dans le cadre de son engagement  
en faveur de l'égalité professionnelle, VFLIT  
s'engage à ne faire aucune distinction,  
de quelque nature que ce soit, entre  
les candidatures à compétences égales. »*



## Accueil/intégration des personnes en situation de handicap

- ☁ **Sensibilisation en interne** : remise d'un flyer expliquant ce qu'est le handicap au travail, les différents types de handicap, les organismes à contacter, etc.
- ☁ Communication et **incitation à faire valoir la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)** lors d'un échange entre la RH et les salariés ayant un handicap visible.
- ☁ **Adaptation du poste de travail** en amont de l'arrivée d'un nouveau salarié handicapé.
- ☁ **Évolution du matériel** mis à disposition d'un salarié reconnu travailleur handicapé en fonction de la situation (exemple : proposition de masques transparents anti-covid aux salariés souffrant d'une baisse de l'audition afin de pouvoir les fournir à leurs interlocuteurs et lire sur leurs lèvres).
- ☁ VFLIT **diffuse des offres d'emploi sur le site CAP EMPLOI**, site dédié pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

## Parité professionnelle Homme/Femme

- ☁ Intervention dans des collèges pour **présenter les métiers de l'informatique et sensibilisation des étudiantes** sur l'accessibilité de ces métiers aux femmes.
- ☁ Communication sur les réseaux sociaux à l'occasion de la **journée internationale du droit des femmes**.



## CHIFFRES CLÉS

**41 ans**  
de moyenne d'âge

**22** alternants à l'année

**24** stagiaires accueillis  
pour découvrir l'entreprise

**12 salariés**  
reconnus en Qualité  
de Travailleurs Handicapés

## Enjeu

Participer à la lutte contre les changements climatiques sur l'ensemble de nos services et activités.

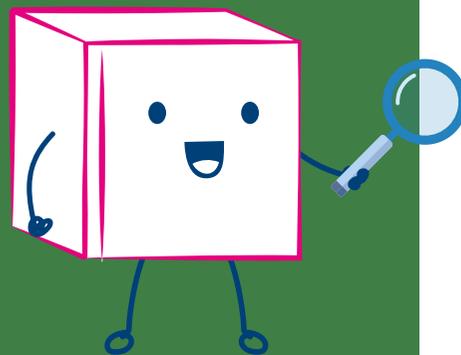
## Ambition 2024

- ☁ Réduire / valoriser / recycler les déchets.
- ☁ Partenariat avec des acteurs engagés dans une réduction de leur empreinte environnementale.
- ☁ Réalisation de notre bilan carbone.
- ☁ Réduire notre impact carbone (flotte de véhicules, bâtiment..).

# 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



# Nos objectifs chiffrés



## RECYCLAGE ET VALORISATION DE NOS DÉCHETS

### Objectif 2025

**-5 %** tonnages vs 2024 pour l'agence de La Roche-sur-Yon.



## PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS dans une réduction de leur empreinte environnementale

### Objectif 2025

Augmenter le nombre de partenariats vs 2024.



## ACCORD DE PARIS COP21

### Objectif 2030

**-42 %** des émissions de GES soit -8%/an.

### Objectif 2050

**+1,5°C**

# Réduire, valoriser & recycler les déchets

VFLIT travaille avec les sociétés PAPREC, ITANCIA, BIS REPETITA et MITEL pour le recyclage et la valorisation de ses déchets.

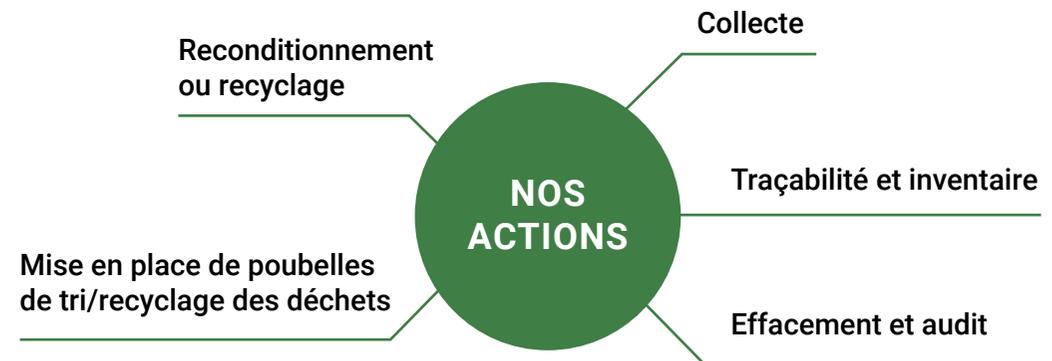


*Réduire, Valoriser et Recycler les déchets, constitue une approche globale d' "économie circulaire" pour obtenir une gestion de nos déchets d'activités efficace et durable, notamment en réduisant leur quantité, en augmentant leur valorisation et réemploi, en réduisant leurs coûts de traitement... et du coup un impact environnemental plus faible !*

*Marianne Boutillet, Responsable Service Energies Bâtiments Équipements et référente RSE*

## Nos objectifs

-  Réemploi et **recyclage de matériel IT professionnel**
-  Réduction du **volume de déchets générés**
-  Diminution des **prélèvements sur les ressources naturelles**
-  Remise sur le marché des **équipements moins coûteux**
-  Réponse aux **obligations liées au RGPD**
-  Installation de **destructeurs de papier**
-  **Pérennisation des emplois** des acteurs de l'économie circulaire



# Bilan du tri des déchets à l'agence de La Roche-sur-Yon



Cartouches d'encre sans emballage  
➤ Pas d'enlèvement



Films étirables  
➤ Réutilisés par une société de peinture



Tout venant (non valorisable)  
➤ 1,70t



Piles  
➤ Pas d'enlèvement



Déchets recyclables  
➤ Non mesuré



Cartons à plat  
➤ 1,82t  
économie de 12,66 €



Bois  
➤ Non mesuré

## Déchets spécifiques



Papiers et sacs de papier broyés  
➤ 460 kg  
économie de 25,75 €



Batteries au plomb  
➤ 3,1 t  
économie de 543,24 €



DEEE et écrans  
➤ 2,42t



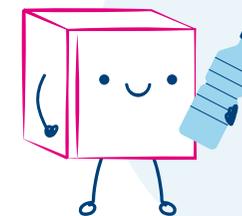
Ferraille  
➤ 595 kg  
économie de 42,31 €



Câbles de cuivre  
➤ 196 kg  
économie de 254,60 €



Aérosols  
➤ Pas d'enlèvement



# Partenariat avec des acteurs engagés

Alcatel, Dell, Dahua... VFLIT s'attache à travailler avec des fabricants engagés dans une politique RSE et de développement durable pour ses équipements informatiques.

Alcatel-Lucent 

Alcatel a reçu **plusieurs récompenses** en 2022 pour son engagement.



Suite aux Ateliers RUPTUR « économie circulaire », **récupération de nos coussins de calage** pour leur service expédition de colis



RG GROUPE, fournisseur d'équipements de protection individuelle (EPI) pour équiper nos collaborateurs. **RG s'engage sur 4 critères environnementaux** pour fournir les EPI, notamment sur la fabrication France/UE et l'utilisation de matières recyclées.



VFLIT travaille avec le prestataire EUROFEU pour la maintenance de nos dispositifs de protection incendie.

**EUROFEU nous livre les nouveaux extincteurs en vélo-cargo !**



VFLIT intensifie ses démarches pour **augmenter les volumes de produits éco-recyclés**



# Réaliser notre bilan carbone

Afin de réaliser le bilan carbone du groupe VFLIT, des collaborateurs ont suivi une formation de 4 mois avec We Count et la BPI (Diag Décarbon'action)



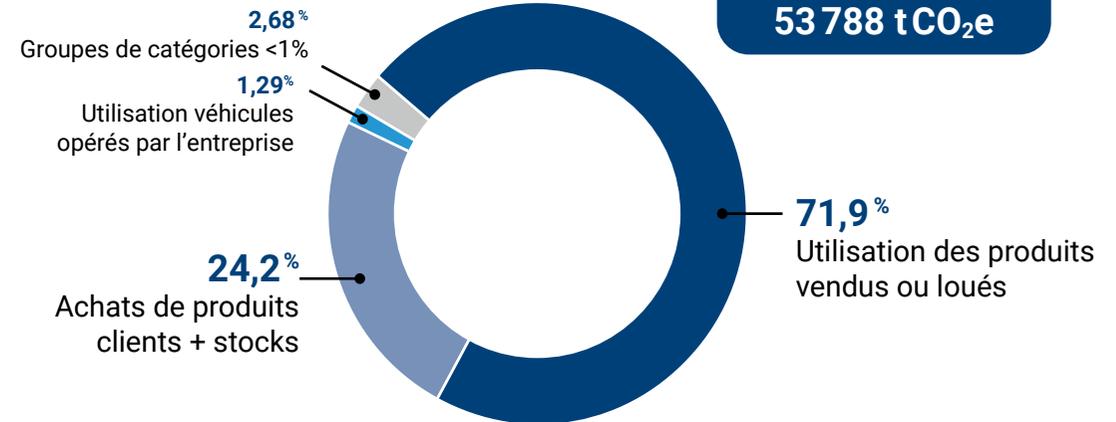
## LEXIQUE

### SCOPES 1 ET 2

Émissions directes de GES produits par l'entreprise (consommation d'énergie, flotte automobile...).

### SCOPE 3

Émissions indirectes non maîtrisées par l'entreprise (amont et aval).



# Réduire notre impact carbone

2023

53 788 t CO<sub>2</sub>soit 26 894 vols aller-retour  
Paris/NY en avion-2 789 t CO<sub>2</sub>

-5,18 %

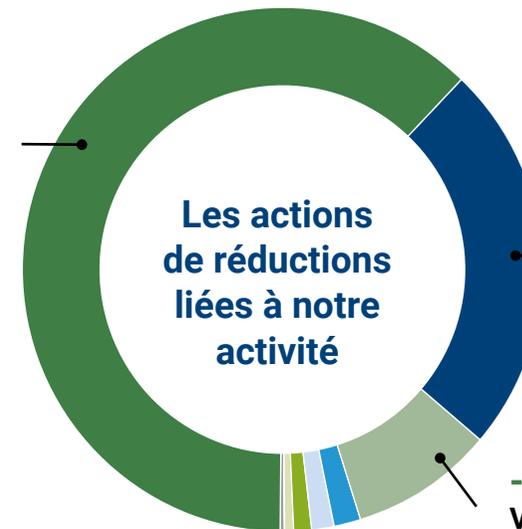
par rapport au bilan de référence

Scopes 1 et 2 : -38,2 %  
Scope 3 : -4,73 %

2024

50 999 t CO<sub>2</sub>soit 25 499 vols aller-retour  
Paris/NY en avion

**-1740 t CO<sub>2</sub>**  
**Vente équipement basse consommation**  
Partenariat avec des fournisseurs proposant des équipements (4,5%) moins énergivores

**-674 t CO<sub>2</sub>**

**Offre « reconditionné »**  
Prolonger la durée de vie des équipements (8%) chez nos clients

**-254 t CO<sub>2</sub>**

**Verdissement flotte auto**  
40% des véhicules de la flotte en électrique

## AUTRES ACTIONS

**-45,4 t CO<sub>2</sub>**

**Revalorisation en fin de vie**  
Récupérer les équipements (10%) en fin de contrat pour offre « reconditionné » ou traitement/valorisation en DEEE

**-37,1 t CO<sub>2</sub>**

**Augmentation des jours de télétravail**

**-31,9 t CO<sub>2</sub>**

**Formation à l'écoconduite**

**-10,8 t CO<sub>2</sub>**

**Sensibilisation du personnel**  
Fresque du climat et Fresque du numérique

**-3,29 t CO<sub>2</sub>**

**Optimisation foncière**  
Mutualisation de l'agence de Vertou à Saint-Sébastien-sur-Loire

**-2,05 t CO<sub>2</sub> :**

**Modifications des températures de consigne de 1°C**

**-1,75 t CO<sub>2</sub>**

**Relamping**

# Réduire

## l'impact carbone de la flotte automobile

Réduction du nombre de de véhicules.

Acquisition d'une voiture électrique pour 2023.

Réduction de l'impact carbone de la flotte automobile du groupe VFLIT.

Renouvellement en cours du parc de véhicules thermiques par de l'électrique.

Installation de 2 bornes de recharge sur l'agence de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Remplacement de véhicules diesel par des véhicules hybrides.



# Data Centers écoresponsables

ETIX Everywhere déploie uniquement des Data Centers « écologiques », fournissant l'un des meilleurs PUE (ratio d'efficacité énergétique) du marché.



## ZOOM SUR...

### L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Consommation d'un Data Center Etix vs un Data Center classique : - **6 307 MWh/an**  
*soit une économie de 567 648 €*
- Émission de CO<sub>2</sub> d'un Data Center Etix vs un Data Center classique : - **3 242 t CO<sub>2</sub>**

### Construction

- ☁ **Réutilisation de bâtiments existants** (quand cela est possible).
- ☁ **Déploiement évolutif** des infrastructures techniques, selon les besoins clients.
- ☁ **Isolation renforcée** du bâtiment.
- ☁ Utilisation **d'entrepreneurs locaux** pour tous les travaux d'installation (réduire les transports).

### Infrastructures électriques et mécaniques

- ☁ Mise en place de **contrats d'énergie verte** avec les fournisseurs d'électricité (quand cela est possible).
- ☁ Sélection de la **technologie de refroidissement** en fonction des conditions climatiques locales sur 20 ans.
- ☁ **Équipement frigorifique**, à vitesse variable, autorégulé sur la charge informatique.
- ☁ Technologie de **free-cooling indirect** (quand cela est possible).
- ☁ **Équipements électriques** à haut rendement avec de très faibles pertes.
- ☁ **Pas d'utilisation d'eau.**



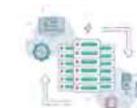
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



ÉNERGIE PROPRE



CONSOMMATION D'EAU



ÉCONOMIE CIRCULAIRE



SYSTÈME D'ÉNERGIE CIRCULAIRE

## Enjeu

Proposer de bonnes conditions de travail à l'ensemble des collaborateurs

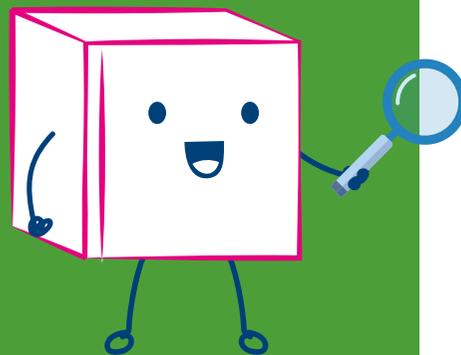
## Ambition 2024

- ☁ Favoriser le bien-être et la sécurité au travail
- ☁ Favoriser l'implication des salariés, notamment la pérennité et la qualité de l'emploi
- ☁ Développer les compétences des collaborateurs : réglementaires / savoir-être & savoir-faire / technique

# 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



# Nos objectifs chiffrés



## FAVORISER LE BIEN-ÊTRE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Objectif 2025

**0** arrêt de travail



## DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DES COLLABORATEURS

Objectif 2030

Formations continues maintenues à

**+ de 3000 h**

# Favoriser le bien-être et la sécurité au travail

**Nous mettons en œuvre les meilleures conditions possibles pour favoriser le bien-être de nos collaborateurs.**



## ZOOM SUR...

### LA FORMATION ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

- Les chargés d'évacuation désignés ont été formés et les nouveaux sont formés « Équipier de première intervention ».
- Ils assurent les tests d'évacuation et sont habilités pour être guide file, serre file...
- Des tests pour manipulation des extincteurs sont également organisés tous les ans.



Pour l'année 2024, **2 Accidents de Travail (AT)** avec arrêt ont été recensés.



**Les trousse de secours** vérifiées régulièrement sont à disposition dans toutes les agences + stock disponible pour permettre aux salariés d'équiper leur véhicule de matériel de secours.



**La flotte automobile** est changée tous les 3 ans pour améliorer le confort de conduite à tout le personnel itinérant. Cela implique également des émissions plus faibles (passage en hybride, amélioration des rejets...).



Les techniciens conduisent **des utilitaires équipés d'une grille de protection** pour éviter la projection de matériel en cas d'accident. De plus, ils ne transportent jamais seul du matériel lourd.



Le CSE a élu **des représentants CSSCT** pour assurer la sécurité des salariés.



Renouvellement des **EPI** et mise à jour du **plan de prévention**.

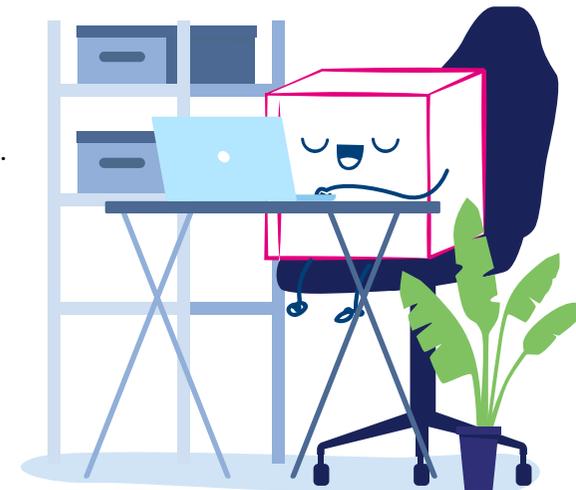
# Favoriser la pérennité et la qualité de l'emploi

## Développement du capital humain, employabilité

-  **La mobilité interne a été favorisée suite à la création du groupe Vous Faciliter l'IT (VFLIT)**, permettant ainsi d'évoluer au sein d'une même société ou d'en changer tout en conservant ses avantages. Possibilité également d'être mobile géographiquement sur tout le grand ouest ou en région Centre Loire.
-  **Recrutement ouvert à tous**, avec possibilité de postuler directement via les jobboards ou auprès de cabinets de recrutement. Nous participons également à des forums physiquement ou en visio, qu'ils soient connus nationalement ou plus localement.
-  **Nous prônons le relationnel et avons de ce fait instauré une prime de cooptation** de 1000 €, dont 250 € sont versés au salarié présent dès l'arrivée dans l'entreprise de la personne qu'il a recommandée, et les 750 € restants sont versés à l'issue de la période d'essai si elle est confirmée.

## Bien informer pour mieux préparer les entretiens annuels

-  **Les entretiens annuels ont lieu entre le mois de septembre et décembre.** Un mail d'information est envoyé aux salariés afin de leur présenter le fonctionnement du SIRH, l'objectif de l'entretien et la personne qui le dispensera. Ils ont également la possibilité de participer à des **sessions ouvertes de questions/réponses en visio**. Une procédure d'utilisation de l'outil leur est envoyée pour les guider et leur permettre d'exploiter au mieux l'outil et ainsi de préparer et suivre leurs entretiens.
-  Un PV du CSE, transmis à l'ensemble du personnel de la société, reprend les éléments relatifs au déroulement des entretiens annuels.  
**L'ouverture de campagnes d'entretiens est annoncée par mail et par intranet.**



## ZOOM SUR...

### ERGONOMIE ET CONFORT AU TRAVAIL

- **Matériel ergonomique** - stage de « bonnes postures ».
- **Catalogue digital NeoForma** pour des ateliers sur la gestion du stress ou les étirements au poste de travail par LYRECO-partenariat ostéopathe :
  - Session de 30 minutes en ligne sur les bonnes postures à adopter.
  - Bons gestes en télétravail et bons supports (« Kit Télétravail » à dispo) au bureau et à la maison.

# Respect de la vie privée et droit à la déconnexion

## Lorsque des candidats postulent à nos offres d'emploi, ils reçoivent un message automatique stipulant entre autres :

« ... nous vous informons que dans le cadre du respect du RGPD, nous ne pouvons conserver votre candidature, et vous invitons donc à nous recontacter ultérieurement si vous souhaitez postuler à l'une de nos offres, dont vous pourrez prendre connaissance sur le site [hellowork.com](https://www.hellowork.com) »

## En externe, tous les contrats avec nos clients comportent la mention :

« Règlements sur la protection des données à caractère personnel : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement des données à l'adresse [dpo@vflit.fr](mailto:dpo@vflit.fr) »

-  **La Charte informatique à jour et l'accord sur le droit à la déconnexion** ont été signés en 2023 avec des représentants du personnel dans chacune des structures.
-  **Un délégué à la protection des données (DPO)** assure le respect de la vie privée tant en interne qu'auprès de nos clients.
-  En interne, par exemple, les salariés ont dans leur contrat de travail **un article relatif au règlement général sur la protection des données (RGPD)** mentionnant les éléments ci-après :

« Sous réserve de la loi applicable, le salarié est en droit de :

- Demander si nous détenons des données personnelles le concernant et comment elles sont traitées.
- Demander des copies desdites données.
- Demander à ce que les données personnelles inexactes soient corrigées .
- Demander la suppression de données personnelles lorsque :
  - Elles ne sont plus nécessaires aux fins qui justifient le traitement
  - Elles sont traitées sur la base d'un consentement qui a été retiré
  - Elles sont traitées de manière non conforme aux exigences légales.
- Demander de restreindre le traitement de données personnelles lorsque le traitement est inapproprié.
- S'opposer au traitement de données personnelles.
- Demander la portabilité des données personnelles qu'il a fournies.
- Formuler une plainte auprès de notre autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Le salarié peut faire valoir ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) : [dpo@vflit.fr](mailto:dpo@vflit.fr) ».

# Développer les compétences des collaborateurs

*Règlementaire  
Savoir-être & savoir-faire  
Technique*



## Le Plan de Développement des Compétences est établi en deux étapes

### Étape 1

Études des besoins de l'entreprise

**Priorité 1 :** formations réglementaires.

**Priorité 2 :** formations nécessaires à l'obtention / maintien des « accès gold » auprès de nos partenaires.

**Priorité 3 :** formations nécessaires au développement des compétences des équipes dans le cadre de la GEPP.

### Étape 2

Études des demandes individuelles des salariés

Les besoins identifiés au travers de ces deux étapes sont ensuite étudiés individuellement, priorisés et comparés à un budget global qui permet de définir le mode de financement (externe, interne ou CPF).



## ZOOM SUR...

**388**

stagiaires formés en 2024  
soit 177 salariés en 2024,  
plus de 64% des effectifs.

**390**

formations  
organisées

**3250 h**

de formation  
au total

# Annexes

**CHARTE PRODUIT EN BRETAGNE**

**POLITIQUE ÉTHIQUE DES AFFAIRES**



## Recueil de bonnes pratiques 2024 SIREN TELECOMS

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site [www.produitenbretagne.bzh](http://www.produitenbretagne.bzh)

### Gouvernance responsable

#### Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Marianne BOUTILLET, Responsable EBE (Energie-Bâtiment-Equipement) est nommée référente RSE du GROUPE, en lien avec les institutions partenaires (dont « produits en Bretagne », « RUPTUR »)

Maintien et développement d'actions de partenariat et mécénat auprès:

- d'associations bretonnes: FONDALOR, Fonds de dotation pour les arts au pays de Lorient, SEPNB Bretagne Vivante, association en matière de protection et de conservation des espaces naturels et des espèces protégées, PRE EN BULLE Festival de BD à BEDEE)
- d'associations sportives ( VHF Vendée Herbiers Football, La vendéenne Rink Hockey/Artistique/ Roller Derby, MSF Mouilleron Le captif Sport Football, TAC 44 Triathlon Atlantique Carquefou, SCO ANGERS Sporting Club de l'Ouest, l'équipe féminine de football de Gétigné, FFT Fédération française de tennis, FCCV Football Club Côteaux du Vignoble, HAND29 Ligue de Handball de Bretagne) et culturelles (Festival de POUPET, Festival Face & Si, Les Nuits de l'Erdre, Festival Cocorico Electro
- d'événements caritatifs pour la lutte contre le cancer de la prostate (MOVEMBER), pour la lutte contre le cancer du sein (OCTOBRE ROSE)

Le groupe VFLIT est Membre de l'association RUPTUR, acteur d'une économie créative, environnementale et inclusive, avec participation aux ateliers notamment sur la thématique des 'Matériels informatiques reconditionnés ».

Le groupe VFLIT adhère à l'association depuis la fin de l'année 2022 et participe aux ateliers organisés:

Mutualiser les « matériaux-ressources » en zone d'activités

VFLIT participe au projet de modèle « déchets-ressources » en Zones d'Activités initié par RUPTUR. L'association identifie, qualifie et met en relation les entreprises voisines qui ont des matériaux réemployables avec celles qui en ont besoin.

VFLIT a commencé à s'inscrire dans ce projet en fournissant à une société de La Roche sur Yon des coussins d'air auparavant percés et jetés.

Nous participons également au « Mercato du Carton », programme RUPTUR de réemploi entre entreprises voisines.

Travail sur la thématique des 'Matériels informatiques reconditionnés'

VFLIT participe au groupe de travail pour développer l'équipement informatique reconditionné. En effet, le matériel reconditionné (ordinateurs, smartphones, imprimantes et périphériques) a aujourd'hui une pénétration très faible dans l'équipement des entreprises comme des collectivités, alors qu'il représente un levier clé pour faire baisser l'empreinte environnementale du secteur numérique. Nous travaillons donc avec les membres du groupe sur les solutions à mettre en place pour lever les freins, permettre l'action concrète et donc la diffusion du matériel reconditionné. Il est ouvert sur demande aux adhérents gérant des parcs informatiques, experts du reconditionnement ou apporteurs de solutions numériques.

Les valeurs du Groupe VFLIT : ITEAMS ACADEMY ont été définis en 2024: la satisfaction client, la proximité, l'esprit d'équipe, l'expertise

#### Informations des parties prenantes

Programme de communication sur les réseaux sociaux.

Participation au Moverment pour lutter contre le cancer de la prostate et versement d'un chèque de 130€ au Centre de cancérologie du grand ouest ;

1150€ également reversés à la lutte contre le cancer suite à la participation des salariés à Octobre rose ;

Dons de denrées alimentaires aux Resto du Coeur pour un montant de 150€.

### Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

#### Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Un échange informel est tenu entre la RRH et les salariés ayant un handicap visible pour les sensibiliser et les inciter à se faire reconnaître travailleurs handicapés, leur exposant les avantages que cela peut représenter et leur offrant la possibilité de discuter de leur handicap plus en détail s'ils le souhaitent.

# Charte Produit en Bretagne

Lors de l'embauche d'un salarié handicapé, si son handicap nécessite une adaptation du poste ou l'achat de matériel spécifique, nous faisons en sorte que tout soit commandé avant l'arrivée du salarié concerné. Lorsque le salarié reconnu travailleur handicapé est déjà dans l'entreprise mais que la situation change, nous lui proposons également du matériel adapté (exemple : proposition de masques transparents anti-covid aux salariés souffrant d'une baisse de l'audition afin de pouvoir le fournir à leurs interlocuteurs et lire sur leurs lèvres).  
VFLIT diffuse des offres d'emploi sur le site CAP EMPLOI, site dédié pour l'emploi des personnes en situation de handicap.  
Nombre de salariés du groupe VFLIT Reconnus en Qualité de Travailleurs Handicapés : 12 en 2024

#### Parité professionnelle homme / femme

La phrase suivante est mentionnée dans l'intégralité de nos offres d'emploi : « Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité professionnelle, VFLIT s'engage à ne faire aucune distinction, de quelque nature que ce soit, entre les candidatures à compétences égales. »

Communication sur les réseaux sociaux à l'occasion de la journée de la femme.

Mise en place d'un projet d'intervention dans des collèges pour présenter les métiers de l'informatique et sensibiliser les étudiantes sur l'accessibilité de ces métiers aux femmes.

Existence d'un accord égalité femmes-hommes

Le calcul de l'index égalité F/H pendant le mois de Février par-rapport aux données relatives à l'année 2024 du groupe VFLIT est en cours

#### Emploi des jeunes / emploi des séniors

La phrase suivante est mentionnée dans l'intégralité de nos offres d'emploi :

« Dans le cadre de son engagement en faveur de l'égalité professionnelle, VFLIT s'engage à ne faire aucune distinction, de quelque nature que ce soit, entre les candidatures à compétences égales »

Au 31/12/2024, 29% des salariés ont plus de 50 ans. La moyenne d'âge des salariés du groupe est de 41 ans.

#### Respect de la vie privée

La Charte informatique à jour et l'accord sur le droit à la déconnexion ont été signés en 2023 avec des représentants du personnel dans chacune des structures.

Un délégué à la protection des données (DPO) assure le respect de la vie privée tant en interne qu'auprès de nos clients.

En interne, par exemple, les salariés ont dans leur contrat de travail un article relatif au règlement général sur la protection des données (RGPD) mentionnant les éléments ci-après :

« Sous réserve de la loi applicable, le salarié est en droit de :

Demander si nous détenons des données personnelles le concernant et comment elles sont traitées

Demander des copies desdites données

Demander à ce que les données personnelles inexacts soient corrigées

Demander la suppression de données personnelles lorsque :

Elles ne sont plus nécessaires aux fins qui justifient le traitement

Elles sont traitées sur la base d'un consentement qui a été retiré

Elles sont traitées de manière non conforme aux exigences légales

Demander de restreindre le traitement de données personnelles lorsque le traitement est inapproprié

S'opposer au traitement de données personnelles

Demander la portabilité des données personnelles qu'il a fournies

Formuler une plainte auprès de notre autorité de contrôle, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Le salarié peut faire valoir ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données (DPO) : [dpo@vflit.fr](mailto:dpo@vflit.fr) »

Lorsque des candidats postulent à nos offres d'emploi, ils reçoivent un message automatique stipulant entre autre « ... nous vous informons que dans le cadre du respect du RGPD, nous ne pouvons conserver votre candidature, et vous invitons donc à nous recontacter ultérieurement si vous souhaitez postuler à l'une de nos offres, dont vous pourrez prendre connaissance sur le site hellowork »

En externe, tous les contrats avec nos clients comportent la mention « Règlementation sur la protection des données à caractère personnel : vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement des données à l'adresse [dpo@vflit.fr](mailto:dpo@vflit.fr) ».

### Conditions et relations de travail

#### Santé et sécurité au travail

2 Accidents de Travail (AT) qui n'ont donné suite à aucun jour d'arrêt de travail sur l'année 2024 et 0 maladie professionnelle.

Les techniciens conduisent des utilitaires équipés d'une grille de protection pour éviter la projection de matériel en cas d'accident. De plus, ils ne transportent jamais seul du matériel lourd.

La flotte automobile est changée tous les 3 ans pour garantir des véhicules en parfait état à tout le personnel itinérant.

Les trousse de secours vérifiées régulièrement sont à disposition dans tous les agences + stock disponible pour permettre aux salariés d'équiper leur véhicule de matériel de secours.

Le CSE a élu des représentants CSSCT pour assurer la sécurité des salariés.

#### Formation des salariés

388 stagiaires formés, soit 177 salariés en 2024, soit plus de 64% des effectifs ; 390 formations organisées pour un total de 3250 heures

Les charges d'évacuation désignés ont été formés et les nouveaux sont formés « Equipier de première intervention »  
Ils assurent les tests d'évacuations et sont habilités pour être guide file, serre file...  
Des tests pour manipulation des extincteurs sont également organisés tous les ans

Mise en place du « programme tremplin » dans les services commerciaux.  
Ce projet a pour but de développer de jeunes diplômés ou non dans le commerce, sur des profils d'ingénieurs commerciaux, en créant une montée en compétences progressive sur 3 à 5 ans avec les premières années, en doublon avec un salarié expérimenté dans un schéma de MENTORA

Ecole CYBER: Cyber Univers'IT: participation en tant qu'entreprise du numérique pour accueillir des étudiants de l'école CYBER en alternance

### Préservation de l'environnement

#### Réduction, tri et recyclage des déchets

Gestion des Déchets avec PAPREC, ITANCIA, MITEL et BIS REPETITA  
Traitement en DEEE, batteries, ferrailles, piles, papier, cartons  
17 tonnes de déchets triés et valorisés sur l'agence de La Roche sur Yon

#### Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

VFLIT contribue à la réduction des gaz à effet de serre avec l'achat-revente de produits recyclés-reconditionnés auprès du groupe ITANCIA  
VFLIT, avec son partenaire ITANCIA, intensifie ses démarches pour augmenter les volumes de produit ECO-Recyclés, en innovant sur une solution de location/recyclage qui intègre nativement le retraitement des équipements loués à l'échéance de la location. Ces équipements seront ainsi assurément intégrés à un second cycle de vie après reconditionnement.

Formation pour pouvoir réaliser le bilan carbone du groupe avec WE Count et la BPI: réalisation du bilan carbone 2023 sur les scopes 1, 2, 3

Réduction de l'impact carbone de la flotte automobile du groupe VFLIT  
Renouvellement en cours du parc de véhicule thermique par de l'électrique:  
1 voiture en électrique pour 2023 avec installation de 2 bornes électriques de recharge sur l'agence de Saint-Sébastien sur Loire.  
Remplacement de véhicules diesel par des véhicules hybrides.

#### Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

85 personnes formées en 2024 à la " Fresque du climat", pour comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques.

#### Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Sensibilisation et développement d'actions RSE :  
La mobilité (Fichier partagé sur Extranet) de co-voiturage entre Agences, trajets domicile-travail- avec BLABLACAR DAILY

### Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

#### Politique de respect des fournisseurs

Bonnes pratiques des affaires  
La société établit notamment des procédures visant à assurer le respect de l'égalité de traitement entre les fournisseurs et s'assure que les décisions d'achat reposent sur une évaluation objective et comparative de l'intégrité et de la fiabilité des fournisseurs. Les relations de confiance établies avec les fournisseurs évitent ainsi tout retard de règlement.

Les critères de prix, de qualité, de performance, les délais de livraison sont les fondements de toutes ses décisions d'achat  
Elaboration de notre « Politique éthique des affaires »

## POLITIQUE ETHIQUE DES AFFAIRES

La Charte éthique définit les principes et valeurs auxquels la société VFLIT et l'ensemble de ses filiales adhèrent et qui doivent guider chaque collaborateur du Groupe dans la pratique quotidienne de son métier. L'intégrité, l'éthique, la responsabilité sociétale, la loyauté, le respect de la personne, la transparence, la lutte contre la corruption et contre la concurrence déloyale constituent des valeurs fondamentales du Groupe dans la conduite des affaires.

La présente Charte éthique s'applique à tous les Collaborateurs du Groupe (directeurs, cadres, employés...) ci-après « les Collaborateurs » ainsi qu'à toutes les personnes auxquelles le Groupe est associé tels que, ses clients, fournisseurs, conseils, commissaires aux comptes, consultants, sous-traitants, agents et autres intermédiaires représentant VFLIT.

Les principes définis dans cette Charte incitent VFLIT à conduire les affaires et à accomplir le travail de façon à maintenir et à renforcer la confiance des clients et parties prenantes. Chaque Collaborateur, quel que soit son niveau hiérarchique, se doit d'appliquer, dans la limite de ses fonctions et de ses responsabilités, les règles énoncées ci-après qui s'inscrivent dans le cadre d'une exécution loyale et de bonne foi de son contrat de travail et de veiller à ce que celles-ci soient également appliquées au sein de son équipe ou par les personnes qui sont sous sa responsabilité.

Les Collaborateurs ne respectant pas les lois ou réglementations applicables, ou les principes de cette Charte, s'exposent à des mesures disciplinaires conformément aux règlements intérieurs et/ou dispositions légales.

Voici comment nous mettons en œuvre cette charte :

### CONFORMITÉ À LA LEGISLATION

Le Groupe s'engage à respecter les lois et réglementations dans chaque pays où il exerce son activité. Le respect de la Loi constitue une valeur incontournable.

Il est de la responsabilité de tous les Collaborateurs de connaître et respecter pleinement les lois et réglementations applicables, ainsi que les diverses politiques et directives établies par l'Entreprise dans ses divers domaines d'activité.

Tous les Collaborateurs sont tenus de s'informer des dispositions en vigueur dans l'Entreprise concernant leur domaine de responsabilité, de les observer et de consulter, en cas de doute et de besoin, les services compétents pour obtenir des informations complémentaires et des conseils.

### RESPECT DES PERSONNES

La gestion des ressources humaines, l'animation des Collaborateurs, ainsi que les relations entre les Collaborateurs, sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité.

Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment toute discrimination. Toute pression, poursuite ou harcèlement à caractère moral ou sexuel est interdit(e).

# Politique éthique des affaires

**Vous faciliter l'IT**

Tél. 0 826 044 044 | [vflit.fr](http://vflit.fr) | [info@vflit.fr](mailto:info@vflit.fr)

Chaque Collaborateur a droit au respect de sa vie privée notamment au travers de la réglementation relative aux données informatiques. Assurer et renforcer la sécurité des Collaborateurs dans l'exercice de leurs activités est une préoccupation permanente.

#### CONCURRENCE LOYALE

VFLIT veille au respect des règles de la concurrence afin que celle-ci soit loyale et équitable. Aucune action du Groupe ne doit empêcher, restreindre ou fausser la concurrence.

VFLIT refuse toutes les pratiques concurrentielles et commerciales déloyales, notamment toute entente avec les concurrents ou toute pratique concertée concernant notamment les conditions financières, la répartition des prestations, des marchés ou des clients. Sont proscrits non seulement tout accord formalisé mais aussi toute pratique concertée et tout entretien informel ayant pour effet ou visant une restriction de la libre concurrence ou concurrence loyale.

Ainsi, les conditions financières sont fixées en toute indépendance, nos concurrents et clients doivent prendre leurs décisions en toute liberté.

#### RELATIONS AVEC LES CLIENTS, FOURNISSEURS ET AUTRES PARTENAIRES COMMERCIAUX

VFLIT entretient avec toutes ses parties prenantes et, en particulier, avec ses clients, ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de l'honnêteté et de l'équité, en accord avec ses principes éthiques listés en préambule.

En conséquence, le Groupe s'oblige à honorer ses engagements contractuels et à respecter tant la lettre que l'esprit de ses accords commerciaux. Les Collaborateurs doivent veiller à agir avec professionnalisme, intégrité et équité afin d'encourager les clients à faire appel aux services du Groupe.

L'action commerciale, en France comme à l'international, s'exerce dans le respect de la réglementation locale, que tout Collaborateur s'applique à connaître. Notamment, le Groupe respecte les règles spécifiques qui régissent les marchés privés et publics, quel que soit le pays où il exerce ses activités.

VFLIT s'emploie à sélectionner ses fournisseurs et prestataires sur la base de critères de qualité, de performance, de coût et d'adéquation à ses besoins. Le Groupe attend de ses partenaires un engagement équivalant en termes de respect des droits de l'homme, de loyauté des pratiques de vente et de marketing, de protection des informations confidentielles et de la propriété intellectuelle, de lutte contre la corruption et plus largement, d'éthique des affaires.

#### LUTTE CONTRE CORRUPTION

VFLIT s'attache à lutter contre les faits de corruption, de trafic d'influence, de concussion, de prise illégale d'intérêt, de détournement de fonds publics, de favoritisme ou de tout autre manquement à la probité dans les pays dans lesquels il exerce ses activités.

Il applique les lois nationales et internationales relatives à la lutte contre la corruption dans tous les pays où le Groupe intervient.

#### CONFLITS D'INTERETS

Les décisions commerciales de VFLIT sont prises de manière objective, sans aucune considération personnelle. Toute activité ou mission des Collaborateurs et des organes de gouvernance du Groupe (comité de direction, comité stratégique, conseil d'administration, conseil de surveillance...) allant à l'encontre des intérêts de l'Entreprise sont proscrites par le Groupe.

De nombreuses situations peuvent donner lieu à ce genre de conflit, notamment lorsqu'un Collaborateur ou l'un de ses proches détient des intérêts directs ou indirects chez un concurrent, un fournisseur ou un client de VFLIT.

Les activités annexes pour le compte d'entreprises d'un concurrent, d'un client, d'un partenaire ou d'un fournisseur ainsi que les participations financières dans de telles entreprises doivent être communiquées au supérieur hiérarchique qui en informera le Réfèrent Conformité ; elles ne sont permises qu'après autorisation écrite expresse de la Direction.

Les participations financières de membres de la famille proche doivent être communiquées à la Direction. Il en sera de même lorsqu'un membre de la famille proche est salarié d'une entreprise concurrente, d'un client ou d'un fournisseur.

Les Collaborateurs de VFLIT doivent identifier les risques de conflit d'intérêts, les révéler auprès de leur supérieur hiérarchique ou à la Direction juridique et agir, en toutes circonstances, au mieux des intérêts du Groupe. Dans un souci d'intégrité, ils doivent également se garder de toute action de nature à provoquer un conflit d'intérêts, réel ou potentiel.

Il convient de ne pas utiliser sa fonction au sein de VFLIT en vue d'en tirer un bénéfice personnel direct ou indirect. Face à un conflit d'intérêts, le Collaborateur ne doit pas prendre part à la décision concernée.

#### DELIT D'INITIÉ

Toute information non publique d'ordre financier, stratégique, technique, juridique, organisationnelle ou relevant de la gouvernance qui pourrait influencer le cours de bourse de l'action, doit rester confidentielle jusqu'à sa publication par les personnes habilitées dans le respect de la réglementation boursière applicable.

Tout Collaborateur ayant accès à ce type d'information (initié permanent ou occasionnel) doit en préserver la confidentialité et s'abstenir d'effectuer toute opération sur les actions soit pour son propre compte, soit pour le compte d'autrui tant que cette information n'a pas été rendue publique. Le fait d'utiliser ces informations pour réaliser un profit personnel direct ou indirect est non seulement contraire aux règles de conduite du Groupe mais aussi à la loi et notamment à la réglementation de l'AMF.

Les personnes visées sont les membres du Conseil d'Administration, la Direction Générale, les membres du Comité stratégique du fait de leur statut (initiés permanents) et le cas échéant, au cas par cas en fonction des opérations, certains salariés du Groupe, avocats ou partenaires (initiés occasionnels).

#### CONFIDENTIALITE

VFLIT s'efforce de faire respecter, dans le Groupe et dans l'exécution de ses contrats, la confidentialité dans l'usage des données, des informations, du savoir-faire, des droits de propriété intellectuelle et industrielle et des secrets d'affaires, en lien avec ses activités.

Tous les Collaborateurs sont tenus de conserver pour eux seuls les informations confidentielles relatives à VFLIT, ses clients, ses fournisseurs et ses collaborateurs.

Cette obligation subsiste même après leur départ du Groupe. Toutes les informations confidentielles doivent être gardées et rester confidentielles, sauf si elles ont fait l'objet d'une diffusion publique autorisée, leur divulgation non autorisée pouvant porter préjudice à VFLIT.

Chaque collaborateur doit s'assurer que toute information, qui ne serait pas publique, reste strictement confidentielle. Cette obligation de confidentialité couvre non seulement les informations relatives à la Société.

Chaque Collaborateur doit :

- Limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance.
- Conserver en toute sécurité, quel que soit leur format (papier ou électronique), toutes les données confidentielles qui ont trait aux activités de l'Entreprise et des sociétés avec lesquelles elle entretient des relations d'affaires.
- Empêcher toute divulgation d'informations confidentielles à des personnes externes à VFLIT (y compris les membres de leurs familles).



0 826 044 044 • [vflit.fr](http://vflit.fr) 